



PÔLE D'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
CHAUMONT-CHOIGNES

Pôle d'enseignement agricole public Edgard Pisani

CFPPA

Rue du Lycée
Chamarandes-Choignes
52 000 CHAUMONT

Tél : 03 25 30 58 10
cfppa.chaumont@educagri.fr
www.edgard-pisani.educagri.fr

Certificat pour l'activité « Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »

Certibiocide

N°RS : 5982

Objectifs :

- Respecter la réglementation liée aux produits biocides
- Identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits biocides
- Mettre en place des mesures de prévention par des stratégies pour réduire l'utilisation
- Gérer les déchets

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Echanges entre les participants

Public visé :

Tous les professionnels exerçant une activité d'utilisation, d'achat, de vente de produits biocides destinés aux professionnels

Pré-requis :

- Aucun

Evaluation : Auto-évaluation

Mode de validation : Certifiant

Conditions d'inscription :

- Prendre contact directement avec le CFPPA

Financement :

- Organisme financeur: OCAPAT ; VIVEA, Pôle Emploi
- Employeur
- Personnel

Contact :

Référente : Lucie LEMAIRE

Directrice : Véronique JACQUIN

CERTIBIOCIDE



PROGRAMME DE FORMATION :

Détail des séquences	Objectifs spécifiques
Réglementation	S'approprier les éléments réglementaires liés aux produits biocides
Produits rodenticides	Prévenir les risques pour la santé Prévenir les risques pour l'environnement Développer des stratégies visant à limiter le recours aux produits rodenticides
Produits désinfectants	Prévenir les risques pour la santé Prévenir les risques pour l'environnement Développer des stratégies visant à limiter le recours aux produits désinfectants
Produits insecticides	Prévenir les risques pour la santé Prévenir les risques pour l'environnement Développer des stratégies visant à limiter le recours aux produits insecticides
Gestion des déchets	S'approprier la méthode de gestion des déchets sur l'entreprise et sur le site d'intervention
Auto-évaluation	Vérifier l'acquisition des connaissances

Validité du certificat : 5 ans

(ou jusqu'à la fin de validité du Certiphyto)

Renouvellement : dans les mêmes conditions



Offre régionale, catalogue
de formations d'OCAPAT

Les modalités de restauration, les actions proposées par le CFPPA sont consultables sur notre site internet

A RETENIR

STATUT	Stagiaire de la formation continue
Restauration	Possible
Hébergement	Non
Durée	7 à 21 heures (selon formation)
Tarif	25€/h
Lieu	CFPPA Edgard PISANI
Dates	Se renseigner auprès du CFPPA
Délais d'accès à l'action	Dès la constitution d'un groupe de 6 personnes

POINTS FORTS du CFPPA

- Cadre de travail et de vie en adéquation avec l'environnement
- Formation en lien direct avec le **MILIEU PROFESSIONNEL**
- Formation adaptée au projet individuel
- Mise en situation professionnelle

Voies d'obtention

- Formation de 3 jours (21h)
- Formation d'une journée (7h) si détention d'un Certiphyto



Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil, avec notre référent Handicap

Mme Yordamlis



Taux de réussite
2023

Taux d'appréciation
2023

Pas de formation en 2023

PLAN D'ACCÈS

Sur GPS sélectionner la commune de Choignes Chamarendes - rue du lycée

Sortie 24 - Chaumont
ou
Sortie 7 - Langres Nord
Arrivé à Chaumont
prendre à droite Choignes

